

## Pour une école soucieuse d'offrir une formation à la mesure de sa clientèle



## La Polyvalente St- François et son programme d'établissement 2018-2019

18 juin 2018

## TABLE DES MATIÈRES

<u>Explications du 1<sup>er</sup> cycle</u> .....	4
<u>1<sup>re</sup> secondaire</u> .....	7
<u>2<sup>e</sup> secondaire</u> .....	8
<u>Explications du 2<sup>e</sup> cycle</u> .....	9
<u>3<sup>e</sup> secondaire</u> .....	14
<u>4<sup>e</sup> secondaire</u> .....	15
<u>5<sup>e</sup> secondaire</u> .....	16
<u>Annexe 1</u> Critères pour l'obtention du diplôme d'études secondaires .....	18
<u>Annexe 2</u> Diplômes associés au Programme d'éducation internationale.....	19

## **PROGRAMME D'ÉTABLISSEMENT 2018-2019**

Nous vous présentons le programme d'établissement pour l'année scolaire 2018-2019.

Le calendrier scolaire est réparti en cycle de 9 jours structurés de 4 périodes de 75 minutes.

La direction : Jean-François Giguère et Robin Rodrigue

Diffusion:

- Les membres du Conseil d'établissement (première version adoption le 12 décembre 2017) et la version finale est adoptée à nouveau le 8 mai 2018
- Le CCPE et le personnel de l'école le ~~6 décembre 2016 et le 30 janvier 2017 et le 12 mai.~~
- La direction des Services éducatifs.

**La Polyvalente Saint-François offre une variété de programmes afin de répondre aux différents besoins de sa clientèle. Quatre programmes sont offerts à nos élèves, il s'agit :**

- 1. Du programme Passions**
- 2. Du programme d'Éducation aux langues**
- 3. Du programme d'Éducation internationale**
- 4. Du programme d'Apprentissage individualisé et de l'Atelier de la Réussite**

## **1<sup>er</sup> CYCLE DU SECONDAIRE**

### **a) Le programme Passions**

L'élève qui réussit en français et en mathématique à la fin de ses études de niveau primaire se voit offrir la grille-matières du programme Passions de 1<sup>re</sup> secondaire. Ce programme permet à l'élève de vivre ses passions à travers une approche thématique variée. Une équipe restreinte d'enseignants veille à la coordination et à l'encadrement de ce programme. L'élève de 1<sup>re</sup> année du secondaire poursuit normalement son cheminement en 2<sup>e</sup> secondaire à l'intérieur du cycle d'apprentissage dans la continuité du programme Passions.

### **b) Programme d'éducation aux langues (PEL)**

L'élève qui réussit sans difficulté importante en français et en mathématique à la fin de son cours primaire peut choisir ce parcours :

- a. Ce parcours permet aux élèves d'intensifier leur apprentissage de l'anglais et d'utiliser cette langue seconde comme moyen de communication dans diverses situations correspondant à leurs besoins et à leurs intérêts. L'élève travaillera les trois compétences en anglais : l'oral, la compréhension et l'écriture à travers des thèmes différents et des situations d'apprentissage et d'évaluation.
- b. Ce parcours permet également aux élèves de se familiariser avec l'espagnol en troisième et cinquième secondaire.

### **Conditions d'admission au PEL**

- 1- L'élève doit avoir un bon dossier académique, en général ;
- 2- L'élève doit avoir de bons résultats en français ;
- 3- L'élève doit avoir 80% ou supérieur en anglais ;
- 4- L'élève doit avoir un comportement responsable et faire preuve d'autonomie ;
- 5- Si l'élève n'est pas inscrit à l'anglais intensif, il devra être recommandé par le comité de classement et se démarquer en anglais.

L'élève de 1<sup>re</sup> année du secondaire poursuit normalement son cheminement en 2<sup>e</sup> secondaire à l'intérieur du cycle d'apprentissage dans la continuité de ce programme.

### **c) Programme d'éducation internationale (PEI)**

Pour qu'un élève soit admis en 1<sup>re</sup> année du secondaire dans ce cheminement, en plus d'avoir le consentement de ses parents, il devra s'être présenté aux examens d'admission et avoir été accepté à la suite de l'analyse des résultats obtenus.

La mission de ce programme a pour but de développer chez les jeunes la curiosité intellectuelle, les connaissances et la sensibilité nécessaires pour contribuer à bâtir un monde meilleur et plus paisible, dans un esprit d'entente mutuelle et de respect interculturel.

À cette fin, le Baccalauréat International (IB) collabore avec des établissements scolaires, des gouvernements et des organisations internationales pour mettre au point des programmes d'éducation internationale stimulants et des méthodes d'évaluation rigoureuses.

Ces programmes encouragent les élèves de tout pays à apprendre activement tout au long de leur vie, à être empreints de compassion, et à comprendre que les autres, en étant différents, puissent aussi être dans le vrai.

Ce programme comprend des exigences :

- Un minimum de 10 heures par année en sus de l'horaire est exigé des élèves dans le cadre d'activités d'éveil au service communautaire.

Les activités d'intégration des contextes mondiaux viennent enrichir les contenus des programmes et sont obligatoires pour satisfaire aux exigences de certification de l'IB :

- Identités et relations
- Orientations dans l'espace et le temps
- Expression personnelle et culturelle
- Innovation scientifique et technique
- Équité et développement
- Mondialisation et durabilité

À ces activités s'ajoute également l'ouverture interculturelle avec laquelle les enseignants feront un lien dans chacune des disciplines, au fil de l'année ainsi que les différentes qualités du profil de l'apprenant :

Qualités du profil :

- Communicatifs, Informés, Intègres, Chercheurs, Sensés, Réfléchis, Altruistes, Audacieux, Ouverts d'esprit et Équilibrés.

#### **d) Atelier de la Réussite**

- En continuité à notre programme Passions, l'Atelier de la Réussite est une nouvelle orientation qui vise à augmenter la réussite, la persévérance et le taux de diplomation. L'enseignant, l'élève et la conseillère en orientation conviennent d'un plan personnalisé d'apprentissage dans lequel alternent l'apprentissage en ligne, l'apprentissage par modules et l'apprentissage face à face de mesures d'aide qui permettent aux élèves ayant de la difficulté d'aller chercher les préalables nécessaires afin qu'ils puissent se diriger vers l'obtention d'un DEP (diplôme d'étude professionnelle) et également d'un DES (diplôme d'études secondaires). L'acquisition des exigences de 4<sup>e</sup> secondaire et de 5<sup>e</sup> année du secondaire y est possible.
- Une classe se compose d'élèves de plusieurs niveaux qui poursuivent les mêmes objectifs d'apprentissage qu'au secteur de la formation générale. Ce groupe sera composé de 36 à 40 élèves et dans la majorité du temps, il y aura 3 enseignants qui interviendront auprès d'eux. L'enseignement hybride permet de répondre aux différents styles d'apprentissages des élèves, car chaque élève aura un projet personnel d'apprentissage.
- Pour être admissible à l'Atelier de la Réussite, l'élève doit préalablement répondre aux conditions suivantes :
  - Avoir 15 ans au 30 septembre 2018;
    - Exceptionnellement, un élève peut être admis à ce programme à 14 ans.
  - Avoir idéalement complété sa troisième secondaire ;
    - Au minimum, l'élève doit être en cheminement de réussite en mathématique, en français et en anglais à la fin de la 1<sup>re</sup> année du 1<sup>er</sup> cycle du secondaire;
  - Démontrer de l'intérêt et une certaine autonomie face à ses apprentissages;
  - Être motivé et engagé.

L'application des critères relatifs à l'admission, la fréquentation scolaire à temps plein et la transmission d'informations pertinentes des apprentissages sont des conditions à la réussite des élèves à l'Atelier de la Réussite.

#### **AUTRES INFORMATIONS**

C'est au cours de la 1<sup>re</sup> année du cycle que l'élève devra exprimer sa préférence pour la discipline des arts offerte en 2<sup>e</sup> année du secondaire (musique ou arts plastiques). Compte tenu des limites imposées par l'organisation scolaire et ses ressources, il est possible que l'école doive orienter un élève dans une discipline différente de son choix afin de respecter les maximums permis par groupe. Les aptitudes et les résultats obtenus en 1<sup>re</sup> année du secondaire seront alors considérés pour classer les élèves dans l'une ou l'autre des disciplines.

## PREMIER CYCLE : 1<sup>re</sup> ANNÉE DU SECONDAIRE EN 2018-2019

Matières	Code de cours	Passions	P.É.L.	P.É.I.
		(périodes)	(périodes)	(périodes)
<b>Domaine des langues</b>				
Français, langue d'enseignement	132-108	8	7	6
Français enrichissement	128-141			1
Anglais, langue seconde	134-104	4	4	4
Anglais, langue seconde enrichissement	134-152		2	2
<b>Domaine de la mathématique, de la science et de la technologie</b>				
Science et technologie	055-104	4	4	4
Mathématique	063-126	6	6	6
<b>Domaine de l'univers social</b>				
Géographie	095-103	3	3	3
Histoire et éducation à la citoyenneté	087-103	3	3	3
<b>Domaine du développement personnel</b>				
Éthique et culture religieuse	069-102	1	1	1
Éducation physique et à la santé	043-102	3	2	2
<b>Domaine des arts</b>				
Arts plastiques	168-104	2	2	2
Musique	169-104	2	2	2
<b>TOTAL</b>		36	36	36

## PREMIER CYCLE : 2E ANNÉE DU SECONDAIRE EN 2018-2019

Matières	Code de cours	Passions	PEL	P.E.I.
		(périodes)	(périodes)	(périodes)
<b>Domaine des langues</b>				
Français, langue d'enseignement	132-208	8	7	6
Français enrichissement	128-241			1
Anglais, langue seconde	134-204	4	4	
Anglais langue seconde (le cours 134-204 est amorcé en 1 <sup>re</sup> sec, mais crédité en 2 <sup>e</sup> sec.)	134-204 134-304			5
Anglais langue seconde enrichissement PEI	134-382			1
Anglais langue seconde enrichissement PEL	134-252		2	
Espagnol 244	141-244			4
<b>Domaine de la mathématique, de la science et de la technologie</b>				
Science et technologie	055-204	4	4	4
Mathématique	063-226	6	6	5
<b>Domaine de l'univers social</b>				
Géographie	095-203	2	2	2
Histoire et éducation à la citoyenneté	087-213	3	3	2
<b>Domaine du développement personnel</b>				
Éthique et culture religieuse	069-202	2	1	1
Éducation physique et à la santé	043-202	3	3	2
<b>Domaine des arts</b>				
Arts plastiques <b>ou</b>	168-204	4	4	3
Musique	169-204			
<b>OPTIONS</b>				
Sport	046-584			
Arts plastiques	168-504			
Musique	169-504			
Français correctif	130-544			
	<b>TOTAL</b>	36	36	36

2<sup>e</sup> CYCLE

DU



## SECONDAIRE

L'école offre à sa clientèle les services suivants :

### 3<sup>e</sup> secondaire :

#### a) Le programme Passions

- Ce programme permet à l'élève de vivre ses passions à travers une approche thématique variée. Une équipe restreinte d'enseignants veille à la coordination et à l'encadrement de ce programme.
- Le Parcours de formation générale appliquée (PFGA) est le parcours retenu pour les élèves inscrits à ce programme. Le cours Projet personnel d'orientation (PPO) sera offert pour soutenir la démarche d'orientation professionnelle avec une thématique entrepreneuriat.
- Bien que la promotion par matière soit généralement préconisée au deuxième cycle, il arrive qu'un élève ayant accumulé trop d'échecs puisse reprendre son année. Nous devons nous référer aux règles de passage, document présent dans les normes et modalités en évaluation.

#### b) Programme d'éducation aux langues (PEL)

- L'élève inscrit au PEL au 1<sup>er</sup> cycle du secondaire poursuit habituellement son cheminement dans ce programme au 2<sup>e</sup> cycle du secondaire.
- Le Parcours de formation générale (PFG) est le parcours retenu pour les élèves inscrits à ce programme étant donné l'ajout de cours d'espagnol à leur horaire. Ils auront donc à leur horaire le cours de science et technologie et ils n'auront pas de PPO.

#### c) Programme d'éducation internationale (PEI)

- Pour qu'un élève soit admis dans ce cheminement, en plus d'avoir le consentement de ses parents, il devra manifester les capacités minimales et la motivation pour réussir un tel programme enrichi. L'élève inscrit au PEI au 1<sup>er</sup> cycle du secondaire poursuit habituellement son cheminement dans ce programme au 2<sup>e</sup> cycle du secondaire. Les détails de ce programme apparaissent à la page 5 de ce document.
- Les élèves du PEI devront opter pour le parcours de formation générale (PFG) à cause de l'enrichissement dans diverses matières qui les empêche de dégager 4 périodes (PPO et éducation physique). Ils auront donc à leur horaire le cours de science et technologie.

## **4<sup>e</sup> secondaire :**

### **a) Le programme Passions**

- Ce programme permet à l'élève de vivre ses passions à travers une approche thématique variée. Une équipe restreinte d'enseignants veille à la coordination et à l'encadrement de ce programme.
- Le Parcours de formation générale appliquée (PFGA) est le parcours retenu pour les élèves inscrits à ce programme.
- Bien que la promotion par matière soit généralement préconisée au deuxième cycle, il arrive qu'un élève ayant accumulé trop d'échecs puisse reprendre son année. Nous devons nous référer aux règles de passage, document présent dans les normes et modalités en évaluation.

### **b) Programme d'éducation aux langues (PEL)**

- L'élève inscrit au PEL en 3<sup>e</sup> secondaire poursuit son cheminement dans ce programme en 4<sup>e</sup> secondaire.
- Le Parcours de formation générale (PFG) est le parcours retenu pour les élèves inscrits à ce programme. L'élève doit opter entre le profil sciences humaines et le profil sciences.

### **c) Programme d'éducation internationale (PEI)**

- Pour qu'un élève soit admis dans ce cheminement, en plus d'avoir le consentement de ses parents, il devra manifester les capacités minimales et la motivation pour réussir un tel programme enrichi. L'élève inscrit au PÉI au 1<sup>er</sup> cycle du secondaire poursuit habituellement son cheminement dans ce programme au 2<sup>e</sup> cycle du secondaire. Les détails de ce programme apparaissent à la page 5 de ce document.
- Les élèves du PÉI devront opter pour le parcours de formation générale (PFG). Le cours de science et technologie et le cours optionnel à 4 périodes de science et technologie de l'environnement seront obligatoirement à la grille matière afin d'ouvrir le maximum de portes à nos élèves sur toutes les formations disponibles au niveau collégial.
- Au PÉI, les choix de cours seront limités en 2018-2019 au choix de la discipline des arts (3 périodes), en continuité de la 2<sup>e</sup> et de la 3<sup>e</sup> année du secondaire afin de permettre à ce niveau l'évaluation critériée de l'IB.

## **5<sup>e</sup> secondaire :**

### **a) Programme de formation générale (PASSIONS 5)**

Ce programme est offert aux élèves n'ayant présenté aucune difficulté importante en mathématique ou en français à la fin de leur 4<sup>e</sup> secondaire et les élèves de 5<sup>e</sup> secondaire qui reprennent leur année.

### **b) Programme d'éducation internationale (PEI)**

- Pour qu'un élève soit admis dans ce cheminement, en plus d'avoir le consentement de ses parents, il devra manifester les capacités minimales et la motivation pour réussir un tel programme enrichi. L'élève inscrit au PÉI au 1<sup>er</sup> cycle du secondaire poursuit habituellement son cheminement dans ce programme au 2<sup>e</sup> cycle du secondaire. Les détails de ce programme apparaissent à la page 5 de ce document.
- Même si un élève désirait abandonner le PÉI à ce niveau, il ne serait pas possible de le reclasser au régulier, compte tenu de l'enrichissement dont il a profité au cours des 4 dernières années. Pour cette raison, il devra demeurer dans le programme à sa 5<sup>e</sup> année et s'acquitter des frais d'inscription usuels de 500\$, même s'il désirait se soustraire des exigences académiques associées au diplôme de l'IB et de la SÉBIQ (ex. : évaluation critériée et projet personnel / voir l'annexe 2). Les élèves doivent choisir pour le 30 septembre d'aller vers le diplôme de l'IB ou non. Une rencontre avec leurs parents, en septembre, leur permettra de prendre cette décision avec toutes les informations pertinentes.
- Pour les élèves du PÉI, il faut rappeler l'obligation d'avoir à son horaire en 5<sup>e</sup> année du secondaire un cours de science afin de réaliser l'évaluation critériée de l'IB dans ce domaine disciplinaire. Les trois cours optionnels de sciences (chimie, physique et sciences générales) seront offerts en 2018-2019. On rappelle également qu'il faut que cet élève soit inscrit à un cours de mathématique de 5<sup>e</sup> secondaire.

### **d) Programme Passions-Passeport**

- En continuité à notre programme Passions, le programme Passions-Passeport est une nouvelle orientation qui vise à augmenter la réussite, la persévérance et le taux de diplomation. L'enseignant, l'élève et la conseillère en orientation conviennent d'un plan personnalisé d'apprentissage dans lequel alternent l'apprentissage en ligne, l'apprentissage par modules et l'apprentissage face à face de mesures d'aide qui permettent aux élèves ayant de la difficulté d'aller chercher les préalables nécessaires afin qu'ils puissent se diriger vers l'obtention d'un DEP (diplôme d'étude professionnelle) et également d'un DES (diplôme d'études secondaire). L'acquisition des exigences de 4<sup>e</sup> secondaire et de 5<sup>e</sup> année du secondaire y est possible.
- Une classe se compose d'élèves de plusieurs niveaux qui poursuivent les mêmes objectifs d'apprentissage qu'au secteur de la formation générale. Ce groupe sera composé de 36 à 40 élèves et dans la majorité du temps, il y aura 3 enseignants qui interviendront auprès d'eux. L'enseignement hybride permet de répondre aux différents styles d'apprentissages des élèves, car chaque élève aura un projet personnel d'apprentissage.

- Pour être admissible au programme Passions-Passeport l'élève doit préalablement répondre aux conditions suivantes :
  - Avoir 15 ans au 30 septembre 2018;
    - Exceptionnellement, un élève peut être admis à ce programme à 14 ans.
  - Avoir idéalement complété sa troisième secondaire ;
    - au minimum, l'élève doit être en cheminement de réussite en mathématique, en français et en anglais à la fin de la 1<sup>re</sup> année du 1<sup>er</sup> cycle du secondaire;
  - Démontrer de l'intérêt et une certaine autonomie face à ses apprentissages;
  - Être motivé et engagé.

L'application des critères relatifs à l'admission, la fréquentation scolaire à temps plein et la transmission d'informations pertinentes des apprentissages sont des conditions à la réussite des élèves de Passions-Passeport.

## **AUTRES INFORMATIONS**

Compte tenu des limites imposées par l'organisation scolaire et ses ressources, il est possible que l'école doive orienter un élève dans une discipline différente de son choix afin de respecter les maximums permis par groupe. Les aptitudes et les résultats obtenus en 1<sup>re</sup> année du secondaire seront alors considérés pour classer les élèves dans l'une ou l'autre des disciplines.

En mathématique de la 4<sup>e</sup> année du secondaire, au régulier ou au PEI, les élèves auront un choix à faire entre deux cours à 6 périodes, la séquence sciences naturelles (SN) ou la séquence Culture Société et Technique (CST) qui leur donneront accès dans le premier cas (SN) à la grande majorité des formations collégiales. Ce cours de mathématique SN permettra notamment aux élèves d'avoir accès aux programmes de Science de la nature de niveau collégial. Le cours de mathématique CST donnera pour sa part davantage accès aux cours de sciences humaines de niveau collégial et à la grande majorité des programmes de formation professionnelle.

Cependant, bien que l'élève puisse demander l'un ou l'autre des cours de mathématique, en plus des goûts, des aspirations, des intérêts et de la portée postsecondaire des séquences, les balises suivantes devront être considérées dans le profil de l'élève afin d'être accepté dans le cours de mathématique SN :

- Être à l'aise avec les concepts théoriques et, notamment, avec l'algèbre qui sera abordée durant une grande partie de l'année scolaire.
- Démontrer un bon niveau d'autonomie personnelle dans son travail en classe et à la maison.
- Obtenir minimalement la note de 75% en mathématique de 3<sup>e</sup> secondaire pour s'inscrire à ce cours.

Options : en 5<sup>e</sup> secondaire, l'élève au régulier ou au PÉI choisit deux options parmi les options offertes afin de compléter son programme de 36 périodes. Un nombre minimal d'inscriptions sera nécessaire pour ouvrir l'option en question et dans ce sens, un 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> choix sera demandé aux élèves sans pour autant pouvoir garantir leur premier choix.

Mathématique : Pour l'année 2018-2019, de façon générale, le parcours de mathématique choisi en 4<sup>e</sup> année du secondaire sera reconduit en 5<sup>e</sup> année du secondaire, à moins d'un échec qui oblige la reprise du programme de 4<sup>e</sup> secondaire associé à la sanction du Diplôme d'Études secondaires (DES). Les balises décrites précédemment pour l'admission en mathématique SN de 4<sup>e</sup> secondaire seront à nouveau considérées pour la poursuite dans cette séquence en 5<sup>e</sup> année du secondaire.

- Obtenir minimalement la note de 70% en mathématique (SN) de 4<sup>e</sup> secondaire pour s'inscrire à ce cours.

Sciences : Pour l'année 2018-2019, le cours de Sciences générales développé par la SÉBIQ sera offert pour une 4<sup>e</sup> année. Les cours marqués de \*\* dans la grille-matières seront vraisemblablement les disciplines préalables aux programmes de science du niveau collégial.

## DEUXIÈME CYCLE: 3<sup>e</sup> ANNÉE DU SECONDAIRE EN 2018-2019

Matière	Code de cours	PASSIONS	PÉL	PÉI
<b>Domaine des langues</b>		(périodes)	(périodes)	(périodes)
Français, langue d'enseignement	132-308	8	7	6
Français enrichissement	128-351			1
Anglais, langue seconde	134-304	4	5	
Anglais, langue seconde	134-404			5
Anglais langue seconde enrichissement	134-452			1
Espagnol 344	141-304		4	
Espagnol 443	141-404			3
<b>Domaine de la mathématique, de la science et de la technologie</b>				
Science et technologie	055-306		6	6
Applications technologiques et scientifiques	057-306	6		
Mathématique	063-306	6	6	6
<b>Domaine de l'univers social</b>				
Histoire du Québec et du Canada	085-304	4	4	4
<b>Domaine du développement personnel</b>				
Éducation physique et à la santé	043-302	4	2	2
Projet personnel d'orientation (entreprenariat)	106-304	2		
Éthique et culture religieuse				
<b>Domaine des arts</b>				
Arts plastiques <b>ou</b>	168-302			
Musique	169-302	2	2	2
<b>TOTAL</b>		36	36	36

## DEUXIÈME CYCLE : 4<sup>e</sup> ANNÉE DU SECONDAIRE EN 2018-2019

Matières	Code de cours	PASSIONS		PEL		P.É.I.	
		Formation générale : Profil sciences	Formation générale : Profil sciences humaines	Formation générale : Profil sciences	Formation générale : Profil sciences humaines	Formation générale Profil sciences	Formation générale : Profil sciences humaines
Cours obligatoires et complémentaires		(périodes)	(périodes)	(périodes)	(périodes)	(périodes)	(périodes)
Français	132-406	6	6	6	6	5	5
Français enrichissement	128-451					1	1
Anglais régulier	134-404	4	4	5	5	-	
Anglais régulier + enrichissement	134-504 134-551					4	4
Mathématique <i>Culture, société et technique (CST)</i>	063-414		6		6		6
Mathématiques <i>Sciences naturelles (SN)</i>	065-426	6		6		6	
Science et technologie + Science et technologie de l'environnement	055-444 058-404	4 4		4 4		4 4	
Science et technologie + Technologie de l'information appliquée aux sciences (programme local) + Cours complémentaire : éducation physique	055-444 111-452 049-442		4 2 2		4 2 2		4 2 2
Arts plastiques ou Musique de 4 <sup>e</sup> sec. + Arts plastiques ou Musique de 5 <sup>e</sup> sec.	168-402 ou 169-402 168-502 ou 169-502	2 2	2 2	3	3	3	3
Histoire du Québec et du Canada	085-404	4	4	4	4	4	4
Éducation physique	043-402	2	2	2	2	3	3
Éthique et culture et religieuse	069-404	2	2	2	2	2	2
<b>TOTAL :</b>		36	36	36	36	36	36

## DEUXIÈME CYCLE: 5<sup>e</sup> ANNÉE DU SECONDAIRE EN 2018-2019

Matières	Code de cours	PASSIONS	PÉL	PÉI
		(périodes)	(périodes)	(périodes)
Français	132-506	10	6	5
Français enrichissement	128-552			1
Anglais régulier	134-504	6		
Anglais régulier + enrichissement	134-504 134-544		4	4
Mathématique <i>Culture, société et technique (CST)</i>	063-504	6	6	6
Mathématiques <i>Sciences naturelles (SN)</i>	065-506			
Espagnol	141-504			3
Espagnol 443	141-404		3	
Éducation financière	102-522	2	2	2
Monde contemporain	092-504	4	2	2
Éducation physique	043-502	2	2	2
Éthique et culture et religieuse	069-502	2	3	2
Projet personnel (M.T.I.)				1
<b>OPTIONS : 2 choix parmi les suivants pour compléter 36 périodes</b>				
Sport	046-584	4	4	4
Arts plastiques	168-504			
Musique	169-504			
Français correctif *	130-544			
<b>Sciences : préalables** pour différents programmes de science au collégial</b>				
Physique **	053-504	(*)	4	4
Chimie **	051-504			
Sciences générales de la SÉBIQ	055-514			
<b>TOTAL :</b>		<b>36</b>	<b>36</b>	<b>36</b>

\*POSSIBILITÉ D'adapter la grille horaire pour les options de sciences



## PARTICULIER PRÉPARATOIRE À LA FORMATION PROFESSIONNELLE (PPFP)

Matières obligatoires	Temps (heures)		Unités
✚ Français, langue d'enseignement de la 3 <sup>e</sup> secondaire (132-308)	200		8
✚ Anglais, langue seconde de la 3 <sup>e</sup> secondaire (134-304)	150		4
✚ Mathématique de la 3 <sup>e</sup> secondaire (063-306)	200		6
✚ Exploration de la formation professionnelle de 4 unités (198-404)	Temps (heures) 50	AAOE (heures) 50	4
Activités d'apprentissage d'observation ou d'expérimentation (AAOE) réalisées en entreprise, en centre formation professionnelle ou dans la communauté préparant l'élève à un métier spécialisé	Temps (heures)	AAOE (heures)	Unités
✚ <b>Programme ministériel</b> : Sensibilisation à l'entrepreneuriat (104 404)	55	95	4
✚ <b>Programmes locaux de 2<sup>e</sup> cycle : titre et code</b>			
✚ Exploration professionnelle (199-452)	0	50	2 4
Autres matières obligatoires ou à option de la 3 <sup>e</sup> ou de la 4 <sup>e</sup> secondaire du parcours de formation générale ou de formation générale appliquée (programme ministériel obligatoire)	Temps (heures)		Unités
✚ Éducation physique (043-302)	50		2
	Temps (heures) 730	AAOE (heures) 170	34

## PASSIONS-PASSEPORT

Matières		<b>Passions- Passeport 3<sup>E</sup> SEC</b>	<b>Passions- Passeport 4<sup>E</sup> SEC</b>	<b>Passions- Passeport 5<sup>E</sup> SEC</b>
<i>Cours obligatoires et complémentaires</i>				
		(périodes)	(périodes)	(périodes)
Français ( <i>incluant français correctif</i> )	132-306 132-406 132-506	10	10	10
Anglais régulier	134-304 134-404 134-504	6	6	6
Mathématique <i>Culture, société et technique (CST)</i> ( <i>incluant mathématiques correctives</i> )	063-314 063-414 063-514	10	10	10
Éducation physique	043-402	2	2	2
Éthique et culture religieuse sec. 4 et/ou Éthique et culture religieuse sec. 5 et/ou Sensibilisation entrepreneuriat et/ou multimédia Éducation financière/crédit 101	069-404 069-502 104-532 102-522	2 2	2 2	2 2
<b>OPTIONS : 1 Cours complémentaire pour compléter 36 périodes</b>				
Sport	046-584			
Arts plastiques	168-504			
Musique	169-504	4	4	4
Science et technologie (se donnera en classe avec autres élèves)	055-444			
Histoire du Québec et du Canada 4 <sup>e</sup> sec. (se donnera en classe avec autres élèves)	085-404			

Exceptionnellement, certains élèves du programme Passions-Passeport pourront avoir une matière de 2<sup>e</sup> secondaire, le nombre de période par matière de la grille/horaire de 3<sup>e</sup> secondaire (Atelier) s'appliquera alors.

## **Annexe 1**

### **DIPLÔME D'ÉTUDES SECONDAIRES EN FORMATION GÉNÉRALE**

La liste suivante fait état des obligations à respecter par l'élève afin d'obtenir son Diplôme d'Études secondaires (DES).

Le ministre décerne le DES à l'élève qui a accumulé au moins 54 unités de la 4<sup>e</sup> et de la 5<sup>e</sup> secondaire.

Parmi ces unités, il doit y avoir au moins 20 unités de la 5<sup>e</sup> secondaire et les unités suivantes :

- 6 unités de la langue d'enseignement de la 5<sup>e</sup> secondaire (français);
- 4 unités de la langue seconde de la 5<sup>e</sup> secondaire (anglais);
- 4 unités d'histoire et éducation à la citoyenneté de la 4<sup>e</sup> secondaire;
- 6 unités de mathématique de la 4<sup>e</sup> secondaire ;
- 4 unités de science et technologie de la 4<sup>e</sup> secondaire ou 6 unités d'applications technologiques et scientifiques de la 4<sup>e</sup> secondaire;
- 2 unités d'arts de la 4<sup>e</sup> secondaire;
- 2 unités d'éthique et culture religieuse de la 5<sup>e</sup> secondaire ou 2 unités d'éducation physique et à la santé de la 5<sup>e</sup> secondaire;

Les unités de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année du secondaire ne sont pas prises en compte pour la sanction des études secondaires.

## **Annexe 2**

### **DIPLÔMES ASSOCIÉS AU PROGRAMME D'ÉDUCATION INTERNATIONALE**

#### **D.É.S.I.**

Pour obtenir le diplôme de la Société des Établissements du Baccalauréat international (D.É.S.I.) l'élève devra, en plus d'obtenir son diplôme du ministère de l'Éducation, réussir les matières suivantes :

- Le programme de français (5<sup>e</sup> secondaire) et les contenus d'enrichissement;
- Le programme d'anglais (5<sup>e</sup> secondaire) et les contenus d'enrichissement;
- Espagnol de 5<sup>e</sup> secondaire (niveau fin de la 2e année du programme du MELS);
- Univers social : Monde contemporain (5<sup>e</sup> secondaire);
- Mathématique 5<sup>e</sup> secondaire;
- Physique ou chimie ou sciences générales (programme de la SÉBIQ) de 5<sup>e</sup> secondaire;
- Répondre aux exigences du service communautaire;
- Avoir réussi son projet personnel (60 %);
- Avoir complété les 2 dernières années au Programme d'éducation internationale.

#### **Attestation du Programme d'éducation intermédiaire (PEI)**

Pour obtenir l'attestation du programme d'éducation intermédiaire (PEI) de l'Organisation du Baccalauréat international, l'élève devra, en plus d'obtenir son diplôme du ministère de l'Éducation du Loisir et des Sports, répondre aux exigences suivantes :

- Avoir obtenu au moins une cote finale de 3 dans son projet personnel;
- Avoir participé au programme pendant au moins les deux dernières années;
- Avoir effectué son service communautaire à la satisfaction de l'établissement;